

**0**  
**opinion**

**Le cri des tripes**

Une opération purement technique. Voilà ce qu'Elisabeth Kopp entendait, et entend toujours faire, de la révision de la loi sur l'asile et de la loi sur le séjour des étrangers. Une simple adaptation du droit et de la technique administrative aux conditions nouvelles posées par l'afflux de requérants d'asile.

Malheureusement, il n'est pas certain que le peuple suisse, qui a nettement et fortement approuvé sa politique de fermeté et d'intransigeance, ait voulu s'en tenir à cela. Il n'y a qu'à considérer le chant de victoire des nationalistes xénophobes. Il y a des alliés dont un ministre de la Justice aurait intérêt à se séparer sans attendre.

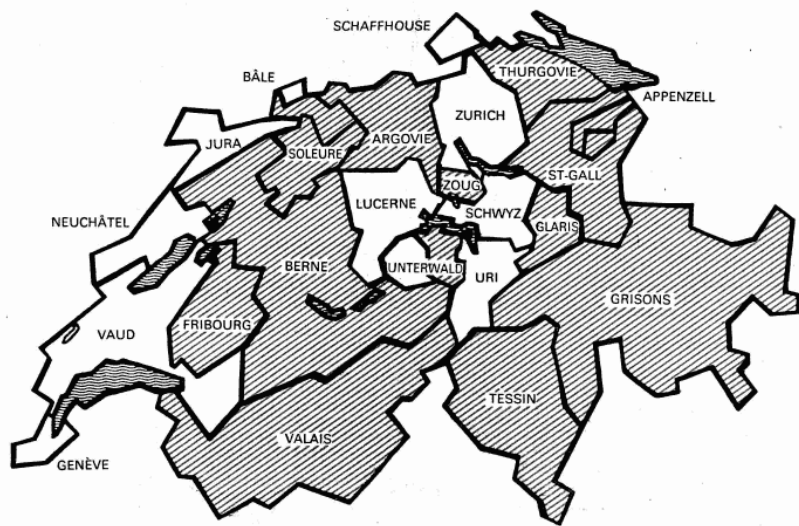
L'importance de la victoire de Mme Kopp le lui permettrait-il? Même si elle répétait, hier soir, que «la situation des requérants d'asile ne sera en rien détériorée, mais qu'une accélération de la procédure ne peut se faire qu'à leur profits, on peut s'inquiéter de savoir si, désormais, elle n'est pas prisonnière de sa victoire. Pourrait-elle encore manœuvrer dans le sens de la justice et de la dignité humaine, dans l'application de la loi, dans la mise en œuvre de l'ordonnance?

On la voit déjà manifester de très sérieuses réticences quant à la solution d'ensemble proposée par le parti libéral en faveur des cas les plus anciens et les plus douloureux. Elle préfère la délivrance de permis humanitaires cas par cas. Or les Genevois savent bien ce que cela annonce de restrictions.

Face au cri des tripes, le cri du cœur des Eglises, de la gauche et des mouvements tiers-

**Votations fédérales**

- Asile: la Suisse s'ouvre à la révision
- Armement: la troupe garde l'initiative
- Procédure de vote et séjour des étrangers: oui et non



En bleu, les cantons qui ont accepté la révision de la loi sur l'asile avec une majorité de plus de 66,6%, soit plus des deux tiers.



Seuls deux cantons, le Valais et Schwyz, ont rejeté le double oui à une majorité de 52,8%, respectivement 53,4% des voix. A relever que le Valais a rejeté l'introduction de ce système sur le plan cantonal il y a environ une année, tandis que Schwyz projette de l'introduire. Uri, qui connaît pourtant un système identique sur le plan cantonal, n'a accepté d'introduire cette procédure sur le plan fédéral que par 51,4% des voix. En revanche, quatre cantons ont accepté le double oui à des majorités dépassant 70% des voix, soit Bâle-Ville (79,7%),



**météo**

Pour toute la Suisse. Le ciel sera variable, belles éclaircies alternant avec des intervalles nuageux, pouvant donner quelques averses, surtout en fin de journée le long du Jura. Isotherme de zéro degré vers 2200 mètres, forts vents du sud-ouest en montagne.  
Evolution probable, nord: tendance au foehn avec, en Suisse romande, une nébulosité changeante et quelques pluies. En Suisse centrale et orientale, un temps assez ensoleillé et doux. Sud: nébulosité variable.

**INDICE CHAUFFAGE**

Voir en page 27  
Lundi 6 avril 1987  
15e semaine, 96e jour  
Fête à souhaiter: Marcellin

	Lundi	Mardi
Lever du soleil	7 h 03	7 h 01
Coucher du soleil	20 h 08	20 h 09
Lever de la lune	11 h 36	12 h 42
Coucher de la lune	3 h 55	4 h 33
PQ	9 h 48	

**sommaire**

**Canton de Zurich**  
**Marée verte**  
**SUISSE** Page 4

**R**  
**région**  
**2e cahier**